

Projet Pédagogique Paul Langevin

2021 - 2022



1. PRESENTATION DE L'ECOLE

A. Descriptif des locaux	2
B. Moyens matériels	2

I. INTENTIONS EDUCATIVES

A. Rappel des intentions éducatives de la ville	3
B. Organisation de la semaine incluant les nouveaux rythmes scolaires	3
C. Démarche et Objectifs pédagogiques des temps périscolaires	4

II. L'ORGANISATION

A. L'accueil du matin	5
B. La pause méridienne	6
C. L'accueil du soir	7
D. L'accueil du vendredi après-midi	8
E. Information aux parents	9

III. PRESENTATION DES ATELIERS

A. Les projets et les activités	10
B. Fête de fin d'année	13

IV. MODALITES D'EVALUATION

A. Critères d'évaluation	13
--------------------------------	----

I. PRESENTATION DE L'ECOLE

L'école élémentaire Paul Langevin se compose de 16 classes et accueille 395 enfants.

A. Descriptif des locaux

Les locaux dont nous disposons pour la pause méridienne sont en cohabitation avec les enseignants :

- Une salle pour les travaux manuels au rez-de-jardin,
- Un auditorium avec un coin bibliothèque,
- Un préau extérieur,
- Deux préaux intérieurs,
- Une cour,
- Un réfectoire divisé en 4 boxes.

Pour l'accueil du soir, nous disposons d'une salle dans le réfectoire et de la salle périscolaire et de la cour.

B. Moyens matériels

Un budget de fonctionnement et d'investissement est alloué.

- Matériel de travaux manuels (papiers, crayons, feutres, ciseaux, etc.)
- Matériel de sport (chasubles, ballons...) complété par des accessoires prêtés par l'école.
- Un poste audio
- Matériel éducatif (jeux de société et de construction)
- Une pharmacie
- Livres (prêtés par l'école)
 - masques et gel hydraulique
 - jardin

C. Réunion hebdomadaires.

Ces réunions permettent à l'équipe de se réunir, afin de préparer les activités.

Cela permet à la directrice d'effectuer des points de régulation du travail de l'équipe d'animation.

Aussi et surtout, cela permet d'échanger autour de plusieurs thématiques qui touchent la pratique professionnelle : laïcité, posture face aux enfants, échange de pratiques professionnelles. Cela leur permet d'enrichir leurs savoirs, et de remettre en question leur acquis.

I. INTENTIONS EDUCATIVES

A. Rappel des intentions éducatives de la ville

Les valeurs éducatives portées par le projet éducatif sont :

- L'aide à la construction de la personnalité et à l'acquisition de l'autonomie par la formulation et la réalisation de projets individuels
- La responsabilisation de chaque enfant par son intégration à des projets collectifs
- La prise de conscience des joies et des contraintes de la vie en collectivité.

MISSIONS de l'ANIMATEUR

- Prise en charge des enfants pendant les temps péri-scolaires et extra-scolaires.
- Préparer et animer des ateliers en rapport avec les projets élaborés avec l'équipe.
- Mener à bien ses missions et rechercher les moyens pour y arriver.

- Connaître le développement de l'enfant, y adapter son action
- Savoir prendre des initiatives
- Connaître la réglementation essentielle (DDCS) à leur fonction.

- Elaborer des projets d'animation
- Capacité à mettre en place des activités (pédagogie adaptée)
- Acquérir des techniques plus particulières (création de nouveaux ateliers par exemple)
- Faculté d'adaptation

MISSION DU DIRECTEUR

- Encadre les équipes d'animateurs.
- Veille à la mise en place et au suivi du projet pédagogique et à l'organisation sur le terrain.
- Assure le remplacement d'un animateur absent.

- Mener à bien ses missions et rechercher les moyens pour y arriver.
- Organisation pédagogique
- Mise en place de projets
- Sécurité, hygiène et bien être de l'enfant
- Formation d' une équipe (thématique)
- Responsabilité de l'équipe
- Responsabilité de l'enfant

MODALITIES INSCRIPTION :

Les inscriptions aux activités extra-scolaires et périscolaires s'effectuent à l'aide de la fiche sanitaire à remplir et à retourner au Centre de loisirs Jean Jack Salles 10 Avenue du Président Robert Schuman avec la photo d'identité.

Pour les accueils périscolaires du matin, du soir, les études surveillées et l'accueil post-étude, le paiement se fait en fonction d'un forfait mensuel (ou d'un mini-forfait mensuel pour les enfants ayant 4 présences maximum dans le mois) et sont soumis à la tarification du quotient familial.

Pour calculer son quotient, il faut se rendre au service ETE (Education et Temps de l'Enfant) situé square Georges Valbon.

- Pour la pause méridienne (cantine) et le centre de loisirs, le paiement dépend du nombre de jours où l'enfant a fréquenté la cantine ou le centre de loisirs.

Les factures sont établies mensuellement, à terme échu et envoyées aux familles au début du mois suivant.

CADRE GENERAL

Le protocole défini ci-après s'applique pour l'accueil Paul Langevin pour l'année 2018-2019.

Il a pour objectif de **garantir un cadre d'accueil clair et sécurisant**, d'un point de vue physique et affectif, tant pour les enfants et leurs parents, que pour les professionnels. Il a été établi par le directeur de l'accueil périscolaire, en lien avec son équipe et la coordinatrice élémentaire et validé par les responsables du Pôle périscolaire en décembre 2018.

Il répond **aux 2 orientations pédagogiques et de vigilance suivantes** :

- 1/ De manière générale, mettre en place une organisation physique et pédagogique du temps d'accueil, éventuellement progressive sur l'année, qui permette :
 - d'assurer aux enfants un temps de détente et/ou d'activité, dans des conditions conciliant le souci du bien-être et celui de la sécurité ; à cette fin le libre choix des enfants sera toujours privilégié, dans le respect des exigences de sécurité.

- aux animateurs de pouvoir identifier précisément et aussi rapidement que possible chaque enfant pris en charge sur les temps d'accueil (et dans un second temps leurs parents), avec une attention plus particulière aux premières années de CP et aux nouveaux venus dans l'école.
- aux enfants et leurs parents de pouvoir identifier précisément et aussi rapidement que possible les animateurs.trices (trombinoscope et animateurs référents, réunion de présentation début septembre).
- à chaque animateur.trice de savoir exactement, et à tout moment, quels sont les enfants sous sa responsabilité
- de prendre en compte la spécificité de l'accueil des enfants de première année élémentaire (besoin de se repérer dans l'école).

2/ Accorder une attention particulière à l'organisation spatiale et matérielle de l'entrée/sortie de manière à :

- Pouvoir filtrer visuellement les passages d'enfants ou d'adultes ; l'agent à l'accueil doit avoir une vue permanente sur l'entrée et la sortie, avec si besoin un double contrôle
- Limiter autant que possible le « stationnement » d'adultes dans les locaux, a fortiori dans les halls ou lieux de passage servant également de salles d'activités
- Vérifier que toute personne venant chercher un enfant en a l'autorisation écrite, et demander, lors du premier passage, une pièce officielle permettant d'attester de son identité.
- Faire signer le registre de départ à toute personne venant chercher un ou plusieurs enfants, en précisant l'horaire exact (à raison d'une signature par enfant.
- Toujours privilégier la sécurité des enfants aux demandes éventuelles de recherche d'un vêtement, d'un sac etc.

Une **attention particulière** est apportée au déroulé précis et à la clarification des responsabilités de chacun lors des **moments de transition**, dans lesquels les enjeux de sécurité sont d'autant plus importants.

B. Planning de la semaine

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30/8H30	Accueil Péri-scolaire	Accueil Péri-scolaire		Accueil Péri-scolaire	Accueil Péri-scolaire
8H30/11H30	Classe	Classe	Centre de loisirs	Classe	Classe
11H15/13H30	Pause Méridienne	Pause Méridienne		Pause Méridienne	Pause Méridienne
13H30/16H30	Classe	Classe		Classe	Classe
16H30/18h30	Accueil péri-scolaire ou Etudes	Accueil péri-scolaire ou Etudes		Accueil péri-scolaire ou Etudes	Accueil péri-scolaire ou Etudes

C. Démarche et Objectifs pédagogiques des temps périscolaires

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux, parce qu'ils touchent un grand nombre d'enfants. Ils contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant. Ils possèdent ainsi une réelle fonction éducative :

- En lui permettant de découvrir différents ateliers et projets,
- En suscitant son envie de découverte,
- En sollicitant son imaginaire.

Les animateurs de l'école définissent un ensemble de valeurs à promouvoir au travers de toutes leurs actions que ce soit pendant le temps de l'accueil périscolaire, de restauration, ou pendant les moments dits « informels » :

- le partage et l'entraide,
- La tolérance,
- la solidarité,
- le respect de chacun.

Objectifs :

- Assurer une sécurité physique et morale pour l'ensemble des enfants.
- Leur permettre de faire des choix.
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement.
- Les sensibiliser au respect des individus, du matériel, des locaux.

Démarche pédagogique :

Des ateliers, sur les différents temps, seront proposés à tous les enfants afin de leur donner les moyens de choisir, de découvrir ou d'approfondir certaines techniques. Ils pourront, ainsi, évoluer à leur rythme.

L'accueil périscolaire est un lieu d'apprentissage et de découverte. Le champ d'activités proposées doit être large et varié.

Au-delà de l'activité, qui n'est qu'un prétexte, l'équipe valorise l'enfant dans tout effort entrepris et dans toutes les compétences qu'il aura acquises dans les différents ateliers qu'il aura fréquentés.

L'équipe d'animation propose, un certain nombre d'activités (ludiques, manuelles, physiques et d'expression) capables de répondre aux divers besoins de l'enfant. Ils apprendront à vivre ensemble, à se respecter dans la différence.

Comme dans tout lieu collectif, il est nécessaire d'établir des règles afin de favoriser le mieux vivre ensemble.

Objectifs de la direction :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants.
- Coordonner les différents projets d'animation
- Servir de ressource et d'appui pédagogique aux animateurs
- Rôle formateur auprès de l'équipe d'animation.
- Mener à bien les objectifs du projet pédagogique
- S'assurer de la bonne tenue des tâches administratives.
- Respecter la réglementation en vigueur.

I. L'ORGANISATION

L'organisation a été reconduite à l'identique car elle a prouvé son efficacité.

A. L'accueil du matin

7h30 – 8h30

Effectifs enfants : environ 20 présents

Les accueils du matin se caractérisent par des arrivées échelonnées.

MATIN (18 enfants et 2 animateurs élémentaire)

A. Accueil et arrivée des enfants

- Présence des 2 animateurs : temps calme, mise à disposition de livres, jeux de sociétés, dessins.
- Séparation entre niveaux avec masque enfants.
- 8h20 CM1, CM2 et CE2 les enfants vont se ranger dans la cour par classe.
- 8h30 CP et CE1 les animateurs accompagnent les enfants dans leur classe respective.
- 8h30 les animateurs quittent la structure.

B. Organisation du temps et déplacement des enfants

- Entre les différents ateliers: pas de déplacement possible.
- Aux toilettes: les enfants se rendent seuls aux toilettes sous autorisation de l'animateur.

B. La pause méridienne : 11h15-13h30

Effectifs enfants : 280

15 animateurs, 1 directrice périscolaire ,2 avs

Le directeur de l'école gère l'organisation de la pause méridienne en collaboration avec la directrice périscolaire. Cette dernière, avec son équipe de 15 animateurs, met en place le projet pédagogique et est garante du projet éducatif.

Masques obligatoires enfants et animateurs !

Cette année les enfants seront sensibilisés au tri sélectif à travers le tri des déchets alimentaires.

Le restaurant scolaire de Paul Langevin est le seul, en élémentaire, à continuer à assurer un service à table. C'est pourquoi, durant le repas, les animateurs vérifient que les enfants se servent seuls, se nourrissent convenablement et de façon équilibrée tout en veillant à ce que chacun ait sa part.

Ils régulent l'ambiance dans la salle dont ils ont la charge.

Ils sont attentifs à ce que les enfants aient un langage correct en insistant sur les formules de politesse et de courtoisie.

Ils font respecter les règles d'hygiène.

Afin de les aider dans leurs choix d'activités, les enfants consultent les panneaux mis à leur disposition. Le premier est installé dans un préau, le second dans le couloir du réfectoire et le troisième dans la cour.

Les animateurs du premier service présentent les différents ateliers aux enfants du CE2 ,CM1 ,CM2, sans oublier de préciser où ils ont lieu afin de faciliter leur organisation et de favoriser leur autonomie.

Cette année il y a des zones dans la cour par section, les animateurs suivent la même organisation que les enseignants .

1er service:

6 classes + 4 animateurs

6 classes (3 ce2, 3 cm1,)

Environ 110 enfants

A 11H15, 15 animateurs vont chercher les enfants dans leurs classes. Ensuite, ils passent aux toilettes. Les animateurs accueillent les autres classes (3 classes de CE2, les CM1) .

11 h 30, les enfants du 1er service s'installent à table, ils ont le choix de leur place , mais par classe .

1^{er} box seulement les CE2

2^e box CE2 et le reste CE2

3^e box cm1 et CM1

4^e box CM1

11h45, début du repas, les animateurs surveillent le bon déroulement du repas.

12h15, le repas terminé, ils sortent du réfectoire table par table, vont dans la cour et se dirigent dans les ateliers de leur choix.

2ème service :

10 classes pour 10 animateurs et 2 avs

10 classes (3 classes de cp , 4 classes de ce1 et 3 classes de cm2)

Environ 150 enfants

11h30, les enfants sont accueillis par les animateurs suivant le temps dans la cour ou dans le préau et choisissent d'intégrer les ateliers de leur choix

12h25, les enfants sont divisés en quatre groupes, passent aux toilettes puis se dirigent de façon échelonnée dans les salles du réfectoire.

12h40, début du repas.

13h15, le repas terminé, les enfants sortent par classe et lavage de mains puis vont en classes.

C. L'accueil du soir : 16h30 – 18h45

Effectifs enfants : environ 28

4+ 1 animateur, 1 directrice périscolaire

Déroulement :

A Accueil et arrivée des enfants

- A 16H30 : 4 animateurs attendent les enfants dans le 2^e préau jusqu'à 16h40. Les animateurs inscrivent les présences dans l'outil informatique. Cette liste est ensuite retranscrite dans le cahier d'émargement.
- Les enfants et les animateurs sont tous dans 2 réfectoires et se séparent par niveaux de section (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) pendant tout le temps que se déroule le goûter.
- Vers 17h, les enfants sortent du réfectoire.

B Déplacement des enfants :

Une double liste est réalisée dans chaque atelier : une destinée à la directrice et une autre aux animateurs.

Les enfants s'inscrivent à un atelier pour la soirée et ne peuvent pas en changer.

Pour aller aux toilettes, les enfants peuvent y aller seul à condition d'avertir un animateur.

C Départ des enfants :

- 17H15 : l'accueil ouvre ses portes.

Les parents ne rentrent pas et signent le cahier d'émargement. Si besoin, les identités sont vérifiées.

Si leur enfant se trouve dans la cour ou dans le préau, l'animateur situé dans la salle d'activité appelle son collègue grâce à un talkie-walkie en demandant à ce que l'enfant revienne dans la salle pour partir avec le parent.

- 18h : l'animateur se rend à l'entrée de l'école Paul Langevin récupérer les enfants du post-étude.
- 18h30 : fermeture de l'accueil.

D. Informations aux parents :

- Une réunion est organisée en début d'année afin d'expliquer aux parents les organisations périscolaires. Ce moment permet de présenter l'équipe et de pouvoir répondre à toutes leurs questions.

- Par voie d'affichage : les parents ont directement accès aux informations (projets, règlements, menus, inscriptions, papiers à fournir, etc....)

- La directrice périscolaire est disponible pour répondre aux questions des familles, que ce soit au sujet de leur enfant ou pour un souci administratif.

Réunions de préparation

Chaque semaine, avec l'ensemble de l'équipe, est organisée une réunion pédagogique avec l'ensemble de l'équipe pour organiser les temps périscolaires (matin-midi-soir) et chaque mardi matin pour préparer la journée centre de loisirs du mercredi.

II. PRÉSENTATION DES ATELIERS

Beaucoup d'animateurs ont une compétence particulière, qualifiée ou non. Celle-ci peut être liée à une profession passée, une activité annexe ou une passion. Ainsi, nous trouvons parmi les équipes d'animation:

Sportifs et ou entraîneurs, des artistes peintres, des musiciens, des spécialistes en art plastique, des artisans créateurs, des pâtissières, des couturières, des danseurs, des jardiniers, des bricoleurs...

Chacun d'eux propose des ateliers en lien avec son savoir-faire. En plus des formations sur des thématiques précises, nous organisons chaque année des moments d'échanges où ils peuvent les transmettre à leurs collègues.

Les ateliers présentés ci-dessous peuvent être proposés sur l'ensemble des temps périscolaires.

De plus, les animateurs s'adaptent, dans la mesure du possible, à la demande des enfants.

A. Les projets et activités :

Objectifs :

- Favoriser le respect entre les enfants et une vie en collectivité saine.
- Encourager le plaisir de découvrir et de se dépasser.
- Développer des compétences nouvelles chez les enfants

L'année précédente, l'équipe d'animation a choisie de développer les projets autour d'une grande thématique : l'environnement .

Cela permet aux animateurs de trouver un fil conducteur, et souder l'équipe dans une bonne dynamique.

Cette année, en collaboration avec l'école et les animateurs le thème sera

les mîsses et une nuit .

Les projets d'animation pour l'année 2021/2022

L'année scolaire 2021-2022 nous impose, crise oblige, d'adapter les projets d'animation aux impératifs des protocoles sanitaires : brassage des enfants interdits, passage réguliers pour se laver les mains, le port du masque pour tous.

Néanmoins, il nous appartient de proposer aux enfants des projets enrichissants et , qui éveillent leur culture et développent leurs compétences. Aussi, la période peut être stressante et difficile a gérer psychologiquement pour les enfants.

Le loisirs a plus que jamais sa place et son importance dans le quotidien parfois anxiogène des enfants.

Projet : Recyclage pour tous.

Cette année nous sensibiliserons les enfants à l'importance du recyclage.

Par la création de petits objets, (land art, objet décoratif), ils prendront conscience de la nécessité de protéger la planète et la capacité d'agir chacun à son propre niveau.

Les enfants se sentiront alors valorisés car ils auront le sentiment d'être utile et pourront renforcer leurs sentiments d'appartenance à l'environnement au sein duquel ils grandissent et évoluent. Les créations seront exposées en fin d'année, si le protocole sanitaire nous le permet.

Projet : « Mille et un projets manuels »

C'est un projet global d'activités manuelles qui regroupe trois projets.

« Mille et un costumes » : création de costumes orientaux avec un défilé en fin d'année.

« Mille et une lanternes » : création de guirlandes de lanternes pendant deux mois à raison d'une séance par semaine, à destination des CM2.

« Mille et une fresques » créations de grandes fresques à destination du public CM2 sur le thème des mille et une nuits

Projet : Un jardin en ville.

A l'heure où les villes sont de plus en plus urbanisées, nous constatons dans l'école un intérêt des enfants pour la nature.

Cette année, l'équipe d'animation propose un jardin pédagogique et des découvertes par différentes techniques de culture agricoles.

Le groupe de CE1 travaillera sur 3 pôles : bricolage, jardinage et compostage.

Activités manuelles.

Les enfants exerceront leur imagination du monde oriental grâce à la création de plusieurs œuvres, composées de matériaux de recyclage : maquette, fresque, lanterne, babouche, lampe du génie ...etc.

Ainsi, les enfants pourront faire vivre une deuxième vie à des objets destinés à la poubelle.

Projet Danse :

La pratique de la danse est une demande récurrente chez les enfants. Chaque année, des spectacles de danse sont montés par les enfants et l'équipe d'animation.

Cette année n'échappera pas à la règle. Une chorégraphie sera élaborée par les enfants.

Cette danse aura pour thème la fraternité, devise républicaine inscrite au fronton de toutes les écoles et visera à rapprocher les enfants, en allant au delà des différences.

Ce projet concerne le groupe des CM2.

Projet : création d'un jeu-vidéo

Ce projet vise à développer un jeu-vidéo sur le thème des milles et une nuit

Ce projet se déroulera en salle informatique à raison d'une séance par semaine

Projet : jeu des 7 familles

Les enfants aiment énormément jouer aux cartes. L'idée est venue d'en faire fabriquer un aux enfants.

L'objectif est de permettre aux enfants de jouer avec leur propre créations.

Projet contes :

Les milles et une nuit est un ensemble de contes parmi les plus connus au monde.

Cette année c'est notre priorité car beaucoup ne lisent pas en dehors de l'école ,les enfants découvriront différents contes pour s'évader et développer leur imagination.

Nous avons la chance d'avoir une grande bibliothèque à l'école ,une fois par semaine un atelier de lecture de contes s'y déroulera

Projet d'aménagement de la cour :

Depuis l'année dernière nous travaillons en collaboration avec l'école sur les temps de récréation et la pause méridienne autour de l'occupation des différents espace de la cour par les filles ou les garçons.

Nous constatons que le foot (pratiqué en majorité par les garçons) prend une grande place et ne laisse pas la place aux autre jeux.

Nous avons trouvé des solutions avec le directeur de l'école, des coins de vie avec différentes zones avec mise à disposition de malles contenant des jeux.

zone calme ; billes, coins lecture, craie, ...

zone collective ; béret ,tomate,...

zone dynamique; foot, basket, jeux en bois ...

Cette année, nous avons pour but de reconduire ce projet. En effet, son évaluation en fin d'année dernière est positive. Nous souhaitons inscrire cette action dans la durée.

Projet handicap

Ce projet vise a sensibilisé les enfants à la cécité.

En mettant en place un match de foot aveugle (céci-foot), les enfants utiliseront une approche ludique, d'un sport qu'ils apprécient en grand nombre, pour se questionner sur le handicap, mieux comprendre et accepter la différence.

A cause de la crise sanitaire, ce projet est aujourd'hui en suspens.

Projet « droit de l'enfant » création d'une fresque.

Cette année la thématique proposée est la liberté d'expression

Le droit à pratiquer une activité physique s'inscrit dans la démarche des droits de l'enfant.

L'esprit de la pratique du sport chez les jeunes doit tenir compte des âges de l'enfant et de son niveau d'engagement.

Projet « Développement durable »

Cette année les enfants vont fabriquer une lampe pour chambre d'enfants avec différents jouets de récupération.

Au mois de Mai, les projets seront exposés devant le hall de la mairie si les conditions le permettent.

Projet « Les petits champions de la lecture »

L'ambition de ce projet est de promouvoir la lecture à voix haute. Seul les enfants de CM2 peuvent y participer.

Ils doivent choisir un texte de 3 minutes. Ce choix est primordial. Pour les aider, Martine, bibliothécaire à la section jeunesse, est là pour les orienter.

Des séances avec Lyson, comédienne, vont être organisées pour les aider dans leur prise de parole et lecture.

Un jury se déplacera sur chaque école élémentaire de la ville afin de désigner le champion de la ville.

Ensuite ce sera la finale départementale, régionale et pour finir nationale qui se tiendra à la comédie Française dans la prestigieuse salle Richelieu.

Le choix de la participation est laissé aux enfants sur l'ensemble des temps périscolaires et péri-éducatifs.

Projet :Yoga (relaxation)

Pour certains enfants, la relaxation permet de se calmer, pour d'autre faire le plein d'énergie. La relaxation permet à l'enfant de mieux se concentrer, de prendre conscience de son corps et sa respiration. Gérer ses émotions et sa fatigue et être plus attentif à soi-même.

Projet : Les Lilas sur sport

Durant les temps périscolaire, les enfants pourront découvrir différents sport lors d'une semaine thématique. Encadrés par les animateurs référents, il permettront, avec tous les enfants des structures de la ville de participer a des initiations sportives.

Cette semaine se déroulera durant le mois de Juin.

B. Fête de fin d'année :

L'événement est pour l'instant soumis à l'évolution de la crise sanitaire.

Nous devons réfléchir en équipe pour trouver une alternative possible si nous ne pouvons pas organiser d'événement avec beaucoup de public.

III. MODALITES D'EVALUATION

A. Critères et outil dévaluations :

Ceux-ci seront basés sur :

- la fréquentation des enfants aux activités,
- la motivation et l'investissement de chacun.

Le cahier de bord est un outil de suivi qui doit être rempli scrupuleusement afin de faciliter la rédaction du bilan mais également nous permettre un meilleur suivi des ateliers.

Les animateurs seront évalués régulièrement afin de les aider dans la pratique de leur atelier respectif.

La communication étant un moteur important dans une équipe d'animation, nous nous informerons régulièrement lors de réunions, de l'avancée des projets d'animation et des problèmes éventuels.